

Cour Internationale de Justice Climatique

Jugement : Actions contre les responsables des bombes climatiques

Auteur : avocat représentant Tuvalu pour la partie des plaignants

Madame la Présidente, honorable juges, nous sommes ici réunis pour un jugement dont sa décision peut radicalement changer le monde et notre petit pays sera le premier à en subir les conséquences. Si Tuvalu disparaît sous les eaux d'ici la fin du XXI^e siècle, ce n'est pas seulement une petite nation insulaire qui se perd sous les flots sombres du pacifique, mais un avertissement ignoré qui pourrait sceller le sort de l'humanité dans sa globalité.

Cette archipel habitée par ses 11 312 habitants est à l'image des autres nations insulaires menacées par la dangereuse montée des eaux et des phénomènes climatiques extrêmes et se place même en première ligue face à ce futur dystopique.

Le Tuvalu souhaite mener des actions contre les responsables des bombes climatiques en raison d'une particulière grande vulnérabilité à l'élévation du niveau de la mer. En effet, Funafuti, capitale du Tuvalu, a une élévation moyenne de 0,5 mètre au-dessus des marées hautes normales de printemps ce qui est très alarmant. (source : Fondation de la mer). 46% de la zone centrale construite de Fongafale, le plus grand îlot de la capitale Funafuti, se trouve déjà sous le niveau de la mer. D'ici 2030, les tout premiers migrants climatiques pourraient être les habitants de Tuvalu. Ce n'est pas seulement une question de survie locale, mais un symbole global : si nous n'agissons pas, les tragédies vécues par Tuvalu pourraient se multiplier dans le monde entier (comme les îles Marshall) et pourraient impacter le développement économique mondial. En effet, l'infiltration de l'eau dans nos terres pourrait rendre difficile la culture de produits de base du régime alimentaire des Tuvaluans tels que le taro, l'arbre à pain et la noix de coco.

En réponse aux besoins spécifiques de Tuvalu, le pays a adopté la politique nationale sur le changement climatique 2020-2030, Te Vaka Fenua o Tuvalu, alignée sur la stratégie nationale de développement durable 2021-2030 (Te Kete) et fondée sur des consultations locales (Falekaupule, Kaupule, femmes, jeunes, personnes handicapées). En 2023, l'accord bilatéral Fale Pili a été signé avec l'Australie, apportant 16,9 millions AUD pour des projets côtiers et 280 visas de résidence permanente. Les avis sont partagés au sein de la communauté de Funafuti.

Je vous remercie.